



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Caisse des Dépôts partenaire du développement à horizon 2020 de la Ville de Grasse et de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse

Grasse, le 28 mai 2018 - La Caisse des Dépôts, la Ville de Grasse et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse signent une convention de partenariat pour participer à la stratégie de développement du Pays de Grasse d'ici à 2020.

Cette convention s'articule autour d'un double objectif : concrétiser et amplifier le partenariat existant pour accompagner les orientations à trois ans d'une stratégie de territoire dynamique et inventer ainsi l'avenir du Pays de Grasse. Pour atteindre cet objectif, priorité est donnée à la revitalisation et la reconquête du centre-ville et, plus globalement, au développement de l'attractivité du territoire.

Accompagner le programme « Action Cœur de Ville » de Grasse

Engagée depuis de nombreuses années dans la requalification complexe de son centre historique avec la phase 2 du renouvellement urbain et l'aménagement du quartier Martelly, la Ville de Grasse fait partie des 222 communes bénéficiaires du plan national « Action Cœur de Ville ». Dans ce cadre, la ville de Grasse concentre son action sur deux enjeux majeurs : l'amélioration des conditions de résidence des Grassois et le soutien du rôle moteur du centre-ville dans le développement du territoire du Pays de Grasse. Cinq axes structureront le programme d'actions « Action Cœur de Ville » grassois :

- une offre attractive de l'habitat en centre-ville, notamment à destination des étudiants ;
- une réappropriation du développement économique et commercial ;
- le développement d'une mobilité durable avec une préoccupation pour l'accessibilité et les connexions entre transports ;
- la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine de la Ville ;
- l'accès facilité aux équipements et services publics.

La Caisse des Dépôts finance d'ores et déjà une étude préalable pour définir le bon outil de portage immobilier, accroître ou consolider l'offre commerciale existante, et accueillir de nouveaux services structurants.

Développer l'attractivité du territoire en complément du centre-ville

En complémentarité de la revitalisation du centre-ville grassois et pour assurer l'attractivité du territoire du Pays de Grasse, les partenaires engagent également des réflexions sur l'habitat, le transport, le développement touristique et économique, la rénovation énergétique du patrimoine public et la stratégie du territoire en matière de transition écologique et énergétique.

Sur l'ensemble de ces sujets et dans le respect de ses doctrines d'intervention, la Caisse des Dépôts pourra en fonction des besoins accompagner les partenaires en cofinancements d'études préalables, en financements sous forme de prêts sur fonds d'épargne ou d'investissements en fonds propre. Elle pourra également mobiliser ses filiales intervenant dans le champ du logement.

Cette convention de partenariat a été signée par Eric Lombard, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, et Jérôme Viaud, maire de Grasse et président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Cette signature intervient deux jours avant le lancement par la Caisse des Dépôts de la Banque des Territoires. Adaptée aux évolutions des territoires, la Banque des Territoires apportera à ses clients (collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logements sociaux et professions juridiques) une plus grande proximité, des solutions de financement et d'accompagnement sur mesure dans tous les territoires.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

<http://www.caissedesdepots.fr>

A propos de la Ville de Grasse

Grasse, sous-préfecture des Alpes Maritimes, 4^e commune du département, ville mondialement connue pour son industrie du parfum et des arômes – une industrie qui emploie 2.700 personnes pour un chiffre d'affaire de 600 millions d'euros. Grasse, ville d'art et d'histoire, balcon de la méditerranée, entre mer et montagne, cité du XI^e siècle où se cultive l'art de l'essentiel. Alternative à l'offre du littoral, Grasse propose une manière de vivre au cœur du territoire, au pays des « restanques » et des oliviers. Ville la plus jeune du département, Grasse recense 53.000 habitants répartis sur le centre et les hameaux et s'étend sur un bassin d'emploi et d'influence de 100.000 habitants.

Ville touristique, Grasse accueille des visiteurs chaque année. Cathédrale et palais épiscopal du XIII^e siècle, hôtels particuliers du XVII^e et XVIII^e siècle, ruelles et fontaines et panoramas remarquables. Grasse surprend et fascine, résiste et séduit. Au centre d'un cirque de verdure, Grasse est à elle seule un voyage qui offre une palette de loisirs et de sorties nature sur les quelques 1543 hectares de forêts et garrigues de la commune. Porte d'accès sur le parc Naturel Régional des Pré-Alpes d'Azur, Grasse met le haut pays à l'avant-garde.

<http://www.ville-grasse.fr/accueil.html>

A propos de la Communauté d'agglomération du pays de Grasse

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse EPCI créée au 1^{er} janvier 2014 est située en moyen pays résidentiel en première couronne, et à la fois en haut-pays rural. Elle dispose d'une vocation résidentielle affirmée, attractive auprès des actifs des bassins cannois et sophilopolitains, induisant de nombreux échanges et flux de déplacements, liée notamment à un marché de l'immobilier plus favorable, plus accessible que sur le littoral.

La CAPG réunit 23 communes avec plus de 100 000 habitants qui impulsent une vitalité économique avérée au travers de la diversification des activités et de la promotion d'une économie plurielle ainsi que d'une ville-centre concentrant plus de la moitié de la population, et rassemblant la majorité de l'offre diversifiée de logements – collectifs, locatifs privés comme sociaux - correspondant aux besoins locaux.

C'est un territoire qui demeure attractif et dynamique mais aussi contrasté, caractérisé par une logique urbaine et périurbaine propre au secteur grassois, rayonnant sur l'ensemble du territoire, et interdépendant des pôles urbains et économiques de Sophia-Antipolis et de la bande littorale.

<http://www.paysdegrasse.fr/>

Contacts presse :

Pour la Caisse des Dépôts

Esther Even : esther.even@caissedesdepots.fr

Pour La Ville de Grasse

Anne-Marie Sordi : relations.presse@ville-grasse.fr

Pour la Communauté d'agglomération du pays de Grasse

Muriel Courché : mcourchepaysdegrasse.fr